



GARAGE
TARDIF
LTÉE



GMC

RAPPORT ANNUEL 2024

LOI SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

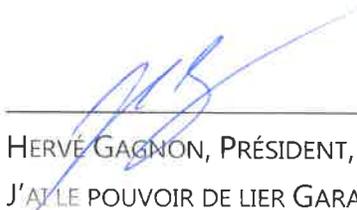
NOM LÉGAL : GARAGE TARDIF LTÉE
EXERCICE FINANCIER : 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE
NOMBRE D'EMPLOYÉ : ENTRE 50 ET 60 EMPLOYÉS, TOUS AU QUÉBEC
RAPPORT RÉVISÉ : NON
NUMÉRO D'ENTREPRISE : 10194 1367
SECTEUR : CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE GM
ENDROIT : AMOS, QUÉBEC

L'ENTREPRISE EST UNE SOCIÉTÉ PAR ACTION LÉGALEMENT CONSTITUÉ AU QUÉBEC. SES PRINCIPALES ACTIVITÉS SONT LA VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET USAGÉS, LA VENTE DE PIÈCE ET DE SERVICE APRÈS-VENTE. ELLE DÉTIENT LES FRANCHISES SUIVANTES : GMC, CHEVROLET, BUICK ET CORVETTE. SON PRINCIPAL FOURNISSEUR EST GM DU CANADA.

MESURES PRISES POUR L'APPLICATION DE LA LOI :

DANS NOTRE ENTREPRISE, NOUS N'ENGAGEONS PAS D'ENFANTS ET CE, SANS EXCEPTION, ET IL N'Y A AUCUN TRAVAIL FORCÉ. NOS DIRECTEURS DE DÉPARTEMENT SONT AVISÉS ET RESPECTES LES POLITIQUES ET PROCÉDURES EN VIGUEUR.

CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE LA LOI, ET EN PARTICULIER DE SON ARTICLE 11, J'ATTESTE QUE J'AI EXAMINÉ LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LE RAPPORT POUR L'ENTITÉ ÉNUMÉRÉE CI-DESSUS. À MA CONNAISSANCE, ET APRÈS AVOIR EXERCÉ UNE DILIGENCE RAISONNABLE, JE CONFIRME QUE LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LE RAPPORT SONT VRAIS, EXACTS ET COMPLETS À TOUS LES ÉGARDS IMPORTANTS AUX FINS DE L'APPLICATION DE LA LOI, POUR L'ANNÉE DE DÉCLARATION SUSMENTIONNÉE.


HERVÉ GAGNON, PRÉSIDENT, SIGNÉ À AMOS, LE 23 AVRIL 2024,
J'AI LE POUVOIR DE LIER GARAGE TARDIF LTÉE.